

La fanfare du Jorat

Autor(en): **Thurig, E.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le messenger suisse de Paris : organe d'information de la Colonie suisse**

Band (Jahr): **2 (1956)**

Heft 23

PDF erstellt am: **25.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-847534>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

20 janvier

RÉUNION FAMILIALE

Nos compatriotes et amis sont informés qu'une réunion familiale aura lieu dans notre Salle des Fêtes le dimanche 20 janvier 1957 à 14 h. 30.

Cette réunion est organisée comme l'année dernière avec LA PROTICINO. Une dégustation de châtaignes aura lieu, et nous espérons que cette « Castagnata » remportera en janvier prochain le succès des réunions précédentes.

Venez nombreux !

Prix d'entrée : 200 francs.

SANTONS DE PROVENCE

(Notre couverture)

SANTONS DE PROVENCE, Collection Jacques Bourdillon Photo René Jacques. Extrait de la Revue « Richesse de France », n° 16. Les Bouches-du-Rhône

Ce petit peuple immobile et silencieux qui t'accueille ici, lecteur, c'est celui des « santons ».

Regarde ces paysans avec leur large chapeau de feutre et leur veste de cadis, ces paysannes avec leur épaisse jupe et leur casaquin. Regarde ce tambourinaire, ce meunier, cette poissonnière, ce chasseur, ce bûcheron, ce berger, ce pêcheur, ce valet de ferme, ce gitan, cet aveugle des rues...

Un siècle plus tôt, tu les aurais rencontrés pleins de vie, dans nos villages, dans nos villes, sur nos routes paisibles et poussiéreuses. Ils sont ici tels qu'ils étaient alors dans leurs vêtements, les hommes avec leurs gilets, leurs culottes, leurs guêtres, leurs capes, les femmes avec leurs bonnets, leurs fichus, leurs châles et leurs jupes piquées, que tu retrouverais encore dans certaines vieilles armoires de nos maisons.

Ce peuple des santons, c'est le peuple provençal de la première moitié du XIX^e siècle, jeté sur les routes une nuit de décembre pour s'en aller vers Bethléem, situé quelque part au pied d'une colline, d'une de ces collines où s'arc-boutent des pins et où poussent le thym, le romarin et le genévrier, entre la Durance, la mer et la Crau.

Regarde-les bien, ces santons. Tu ne verras parmi eux que des gens du peuple. Pas d'« autorités ». Pas de bourgeois... Pourtant, un nouveau personnage s'est introduit un jour dans ce petit monde. C'est le maire du village. Qui pourrait affirmer que sa présence n'est pas un trait de la malice provençale ? S'il court vers l'étable, peut-être pressent-il qu'il y trouvera un puissant de demain.

Tous ces vieux costumes sortent de leur obscure retraite les jours de fête. Alors, on revoit jeunes filles et jeunes femmes d'Arles avec leur ruban, leur chapelle et leur longue robe de soie, danser, comme les ont dansées leurs grand-mères, les vieilles danses des treilles ou des cordelles,

Léon BANCAL.

LA FANFARE DU JORAT

Venant de Mézières, la Fanfare du Jorat était à Paris du 8 au 12 novembre, comme annoncé dans notre numéro d'octobre. Elle était accompagnée par M. Detrey, son président, M. Chappuis, son président d'honneur, M. Cavillet, député du Grand Conseil du Canton de Vaud ; M. Rays Francis organisait le voyage.

Le samedi matin 10 novembre, nos compatriotes furent reçus dans les somptueux salons de l'Hôtel-de-Ville et M. Loliée, directeur des réceptions de la Ville de Paris, dans une cordiale et spirituelle allocution, leur dit son plaisir de les recevoir et de les entendre.

L'après-midi, la Fanfare fit apprécier son talent à l'Arc de Triomphe, où une couronne fut déposée sur la tombe du Soldat Inconnu.

La veille, les vieillards de la Maison de Retraite suisse, avenue de St-Mandé, avaient entendu nos compatriotes avec joie et émotion, leurs remerciements émus allèrent droit au cœur des visiteurs.

Le dimanche soir, la Fanfare offrit un concert aux membres de la colonie suisse de Paris, dans la salle des fêtes du Cercle commercial suisse. L'assistance était clairsemée. L'entrain des musiciens, leur jeu si sûr, sous la direction magistrale de M. Ramel, qui avait arrangé un pot-pourri d'airs suisses, spécialement pour cette occasion, la production joyeuse de deux jeunes fantaisistes, lauréats d'un concours organisé par Radio-Lausanne, créèrent une atmosphère de chaude sympathie. Nous garderons un excellent souvenir de cette visite. Nous espérons qu'il en sera de même pour nos amis de Mézières. C'est dire que nous espérons qu'ils auront bien voulu excuser le peu d'empressement des Suisses de Paris à venir les entendre. Dire que le dimanche est un mauvais jour pour un concert, c'est juste, dire que le C.C.S. semble peu attirant parce que la brasserie est fermée, ce peut être une excuse pour certains.

Quoi qu'il en soit, il semble que nous devons plaider coupables et reconnaître que nous aurions dû être plus nombreux. D'ailleurs, M. Cavillet nous fit remarquer que « les musiciens avaient trouvé normal d'aller vers les vieillards que l'âge empêchait de venir à eux ». Disons encore une fois aux manquants que l'ambiance de la soirée fut des plus cordiales et espérons qu'à l'avenir ils sauront donner une forme concrète à leur amour de la Patrie en venant, même un dimanche soir, même au C.C.S., même s'ils ne sont pas sûrs de passer une bonne soirée, prendre contact avec une société venue de Suisse, qui a l'aimable attention de leur offrir un concert.

Il serait dommage que l'amour de la Patrie devienne un slogan réservé aux discours officiels.

E. THURIG

Président du Cercle Commercial.